

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 07 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze,

Le sept juillet

Le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2015

PRÉSENTS : M. DUMOULIN André, Maire, M. BELET Georges, Mme GEFFROY Marie-Jeanne, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoint, M. CHEVEREAU Laurent, M. TISOPULOT Patrick, Mme GOUBEAU Ghislaine, M. PAGANO François, M. CORNAGLIA Gérard, Mme DELATTRE QUENEY Delphine, Mme DE PARISOT DE BERNÉCOURT France, M. ALBORGHETTI Francis.

ABSENTS : Mme MATRAY Morgane, M. DE MEAUX Emmanuel

SECRÉTAIRE de SÉANCE : M. CHEVEREAU Laurent

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 13

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout de trois dossiers à l'ordre du jour :

* Syndicat Saône Turdine : réunion d'information destinée aux agents techniques, le 25 juin à Anse

* Commission « voirie/bâtiments communaux » : réunion du 30 juin 2015

* plan canicule : bilan des personnes âgées recensées et contactées par Mme Josette DEROBERT-MASURE

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

A L'ORDRE DU JOUR

Adoption du Compte-rendu de Conseil Municipal du 16 juin 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte-rendu du 16 juin 2015.

SIVOS : Arrêté préfectoral relatif à la dissolution du Sivos des secteurs d'Anse et de Chazay d'Azergues

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception de l'arrêté préfectoral 2015-06-29-24 du 24 juin 2015 relatif à la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des secteurs d'Anse et de Chazay-d'Azergues.

Il précise que, de cette liquidation :

- sont transférées à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées :

1- Le gymnase Jean Mermoz avec le plateau sportif et le gymnase Maryse Bastié avec le jardin botanique, situés à Chazay d'Azergues ;

2- La piste d'athlétisme et son plateau sportif situés à Anse

3- Les biens meubles acquis par le SIVOS et affectés à l'entretien, aux activités et au rangement des gymnases et des extérieurs

- est réparti l'excédent de trésorerie du Syndicat entre ses 12 communes membres, ainsi Marcilly d'Azergues percevra une participation financière à hauteur de 2.44 % de 114 600 euros, suivant clé de répartition calculée. Il en sera de même pour le produit de la vente de la maison du gardien, située rue du clos Chapuis à Chazay d'Azergues.

Quant aux collèges de Anse et de Chazay d'Azergues, propriétés du SIVOS, ils sont transférés au Département du Rhône.

Le Conseil Municipal prend bonne note de ces informations.

COMPTES-RENDUS RÉUNIONS SYNDICATS, ASSOCIATION, INTERCOMMUNALITE & COMMISSIONS

1 - Intercommunalité C.C.B.P.D.

* **Conseil Communautaire du 17 juin 2015** : André DUMOULIN évoque quelques points importants de cette réunion, en informant l'assemblée :

- de l'élection de Madame Valérie DUGELAY, Maire de LUCENAY en tant que membre du bureau et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes ;

- la Communauté de Communes ayant pris la compétence Enfance jeunesse au 1^{er} janvier de l'année a repris un agent en CDI pour assurer la direction des ALSH et la coordination des activités périscolaires pour le compte des communes de Chessy et Châtillon. Cet agent n'a pas souhaité être mis à disposition d'une commune et l'intercommunalité ne disposant pas de compétence permettant d'offrir d'autres missions supplémentaires à l'agent, celui-ci a présenté sa démission. La mission de direction ayant pu être répartie par ailleurs, le poste a été supprimé de la liste des emplois permanents de l'intercommunalité.

- de l'ajustement des temps de travail du personnel ALSH affecté aux activités du mercredi. De cette disparité des centres de loisirs le mercredi, Laurent CHEVEREAU demande si le conseil communautaire, a évoqué le souci des transports non maintenus pour les enfants qui devront se rendre vers des Centres de Loisirs après l'école du mercredi matin. André DUMOULIN répond que ce sujet n'est plus d'ordre communautaire, que chaque famille concernée devra trouver sa propre organisation. En effet, Marcilly, petite commune, ne peut pas financièrement prendre à sa charge une voire plusieurs navettes de transport pour véhiculer les enfants.

- de l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint administratif pour les services techniques justifiée par la prise de compétences nouvelles conduisant à une augmentation importante de la charge de travail au sein des services techniques.

André DUMOULIN dit que dans le cadre de sa recherche de mutualisation du Système d'Information Géographique, la CCBPD souhaite avoir l'avis des futurs potentiels utilisateurs. Un logiciel est mis à disposition de la Communauté avec une version de démonstration pendant 3 semaines pour que chaque commune puisse y accéder et faire part de ses remarques auprès de l'intercommunalité.

André DUMOULIN demande à la commission du Bulletin Municipal de bien vouloir se rapprocher des services de la Communauté de Communes afin de mettre en place une organisation de manière à ce que celle-ci puisse communiquer ses bulletins d'informations à nos administrés par le biais de notre bulletin municipal ou par les p'tits bulletins trimestriels.

Crèche « Les Chérubins » Les Chères : Marie-Jeanne GEFFROY donne le bilan de l'année qui fait apparaître une bonne fréquentation, les 35 places avec 10 % supplémentaires soit 39 places sont régulièrement utilisées. Elle dit que le délégataire a changé, qu'un appel d'offres a eu lieu et que, AGDS Association sera le nouveau gestionnaire à la place des « chaperons rouges ».

Petite enfance : La Municipalité de LOZANNE, en partenariat avec CAP GENERATION, mettra en place un lieu d'accueil « parents/enfants » à partir de septembre prochain. Ce lieu de rencontres permettra aux familles intéressées de pouvoir échanger avec des professionnels, et d'autres familles.

Elle rappelle la réunion publique sur le thème de la « protection de l'enfance » programmée le 12 mars 2016.

2- Syndicats :

*** SMBA : comité du 23 juin 2015**

André DUMOULIN porte à la connaissance de l'assemblée qu'à compter du 1^{er} juillet, le Syndicat ne maintient plus sa subvention aux particuliers pour l'achat de composteur et que désormais, les personnes intéressées doivent prendre contact avec la Communauté de Communes qui détient un stock de composteurs mis en vente au prix de 15 euros l'un.

Il indique qu'à la demande du Syndicat, l'entreprise missionnée est intervenue le 8 juillet dernier au bassin de la Ferrandière pour

- des travaux de reprises des divers terrassements
- des travaux d'irrigations dans l'ouvrage
- des travaux de remodelage du seuil du bassin par rapport au niveau de la vidange de point bas de la tour.

Il rappelle que l'entretien de ce bassin reste communal.

*** SIVU DU BEAL : comité du 06 juillet 2015**

André DUMOULIN dit avoir reçu le rapport annuel d'activité 2014 et qu'il reste consultable en mairie. Il donne les travaux en prévision, d'une part pour l'extension du réseau assainissement au centre du village et d'autre part, pour déceler les entrées d'eaux pluviales dans l'assainissement.

*** SYNDICAT SAONE TURDINE : réunion d'information destinée aux agents techniques, le 25 juin à Anse**

Frédéric BLANCHON accompagné des deux agents de voirie a participé à cette réunion qui avait pour but de sensibiliser les élus et les agents techniques sur l'objectif « zéro pesticide dans nos villes et villages ». Une charte régionale d'entretien des espaces publics est en projet portée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides (CROPPP) à destination de l'ensemble des Collectivités de Rhône-Alpes afin de les accompagner dans une démarche de réduction des pesticides.

Il souligne que les communes doivent d'ores et déjà réfléchir :

- sur l'élaboration d'un plan désherbage,
- sur des techniques alternatives
- sur leur engagement dans la charte régionale.

André DUMOULIN ajoute qu'il faut commencer à travailler différemment et étudier le matériel que les collectivités devront acquérir : les pesticides seront interdits dans un proche avenir ; on parle de 2017 pour les collectivités territoriales voire de 2020 pour les particuliers.

Ghislaine GOUBEAU propose qu'une étude soit faite par la commission « Eco-citoyens », demande à ce qu'une information soit faite sur le site officiel de la commune et par le biais du prochain p'tit bulletin.

3- Commissions communales

Commission « fleurissement » : Josette DEROBERT-MASURE fait état des diverses plantations faites dans le village. L'an prochain, l'organisation sera revue et devra être programmée plus tôt dans la saison.

Commissions « voirie/bâtiments communaux » réunion du 30 juin 2015 : Frédéric BLANCHON fait part des devis signés dont les travaux sont, soit en cours de programmation, soit en cours de réalisation

- salle de la gare :

Mise en conformité des sanitaires WC (TTC 6 300,52 €)

- chemin des grandes terres :

Réfection du caniveau (TTC 16 536,00 €) ;

- cimetière :

Travaux de terrassement et de maçonnerie (TTC 2 874.00 €) et fourniture, pose d'un columbarium comprenant six boîtes où peuvent être placées deux urnes dans chacune d'elles (TTC 3 808.80 €)

- église :

Rampe, dallage et marche (TTC 2 457.60 €)

- Ecole :

Travaux d'électricité (TTC 693,00 €)

- local voirie :

Dépose convecteur et fourniture/pose radiateur (TTC 576,00 €)

- salle des fêtes :

Rénovation parquet (TTC 6 796,80 €), mise en conformité bornes lumineuses extérieures (TTC 1050,00 €)

Commission « Eco citoyens » : Ghislaine GOUBEAU précise que les membres de la commission rencontreront la commune de POMMIERS en septembre, pour la mise en place de l'agenda 21.

Commission « urbanisme » :

1 dossier de permis de construire a été examiné :

Zone UI

- SCI DANAMAEL (2^{ème} dossier présenté après refus du premier) : Construction d'un local de stockage et extension du bâtiment existant

Dossier envoyé aux ABF

4- Autres

Réunion hameau « le Four à chaux/les Iles » du 19 juin 2015 : Marie-Jeanne GEFROY souligne la faible représentation du hameau puisque cinq personnes étaient au rendez-vous. Elle donne la liste des points évoqués notamment la situation actuelle des jardins de Clara et la route, près du stade, en sens unique, trop souvent non respectée par les utilisateurs.

Rendez-vous du 22 juin 2015 avec SEMCODA : André DUMOULIN indique que ce rendez-vous portait sur l'étude de faisabilité faite par la SEMCODA concernant la réalisation d'un ensemble de logements collectifs et de locaux de service, au centre bourg. Seulement, pour la construction de ces logements, SEMCODA évoque l'acquisition d'un tènement foncier pour un montant précis sans communiquer la surface de terrain. Il reste dans l'attente d'informations complémentaires.

Visite de Mme BAY et de M. POMERET, Conseillers Départementaux, du 1^{er} juillet 2015 : André DUMOULIN et Georges BELET ont présenté le projet de construction du groupe scolaire sur les lieux.

Les deux conseillers départementaux préconisent aux élus de présenter rapidement un dossier de demande de subvention auprès du département, dossier qu'ils soutiendront lorsque la commission départementale se réunira pour délibérer sur l'attribution des subventions destinées aux collectivités porteuses de projets d'investissement.

Rendez-vous du CDG69 du 30 juin 2015 - visite générale d'inspection santé et sécurité : Frédéric BLANCHON dit avoir reçu le docteur de la médecine préventive et l'ACFI du Centre de gestion du Rhône. De cette réunion, il en est ressorti que la commune doit mettre en place un plan de prévention qui doit être élaboré avec les intervenants et/ou les entreprises extérieures pour les travaux dits dangereux (exemple travaux en hauteur, interventions pour la pose et dépose des illuminations de fin d'année, d'élagage etc...) et doit mettre également en place un document unique de recensement et d'évaluation des risques par unité de travail en tenant compte notamment des préconisations réalisées dans le cadre de l'inspection . Ce sont des documents obligatoires qui doivent être tenus et mis à jour par la Collectivité. Une visite des bâtiments communaux a clôturé la réunion. Un rapport d'inspection sera adressé à Monsieur le Maire.

plan canicule : bilan des personnes âgées recensées et contactées par Mme Josette DEROBERT-MASURE

Josette DEROBERT-MASURE dit avoir contacté par téléphone, des personnes qui ont été recensées par les services de la mairie. Que la plupart d'entre elles sont entourées par des membres de leur famille, ou par une association de service ou de soins à domicile ou par un bon voisinage. Toutefois, elle dit avoir communiqué à chacune d'elles qu'en cas de problème, elles peuvent prendre contact avec la mairie qui reste à leur écoute.

Brigades vertes : Patrick TISOPULOT fait état des travaux réalisés par les brigades vertes le 03 juillet et dit qu'une deuxième intervention aura lieu le jeudi 10 juillet.

Etats des lieux salle des fêtes : Les conseillers fixent le planning des états de lieux d'entrée et de sortie de la salle des fêtes pour la période du 29 août au 24 octobre 2015.

Réunions à fixer

Commission « gestion des risques majeurs » : mardi 21 juillet 2015 à 18 h en mairie

Commission « urbanisme » : mardi 21 juillet 2015 à 17 h et mardi 08 septembre 2015 à 20 h, en mairie

Réunion « petite enfance » : mardi 29 juillet 2015 à 18 h 30 à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Commission « voirie » : lundi 07 septembre 2015 à 18 h 30, en mairie

Réunion de hameau « Nelly/les bottières » : vendredi 25 septembre 2015 à 18 h 30

Fermeture de la mairie : André DUMOULIN informe les conseillers que le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 07 août 2015 inclus au vendredi 14 août 2015 inclus.

La prochaine réunion du Conseil Municipal auront lieu le :

Mardi 08 septembre 2015 à 20 h 30, salle du conseil